

# L'embryon, le fœtus, l'enfant

## Assistance Médicale à la Procréation (AMP) et lois de bioéthique



### CYCLE DE CONFÉRENCES

Une réflexion transdisciplinaire médicale, juridique, éthique et patrimoniale

**L'embryon in vitro : qui ou quoi ?**

**Lundi 17 mars 2008**

**Le fœtus dans tous ses états : quel statut ?**

**Jeudi 17 avril 2008**

**L'enfant issu d'une AMP : quelle filiation ?**

**Vendredi 16 mai 2008**

**Maison du Barreau**  
**2-4 rue de Harlay, 75001 Paris**

**Comité scientifique** : Georges David, Elisabeth Deflers, Pierre Jouannet, Catherine Paley-Vincent,  
Claude Sureau, François Thépot, Béatrice Weiss-Gout

Pour toute information s'adresser à :

Organisation : Centre de Formation des Éditions ESKA (CFEE, organisme de formation continue)

Serge KEBABTCHIEFF - Jean-Claude LEFRANC - Serma CIRTEL - Julie TOR

12 Rue du quatre septembre 75002 Paris, Tel : 01 42 86 55 69 / 87 Fax : 01 42 60 45 35- [congres@eska.fr](mailto:congres@eska.fr)

Lundi 17 mars 2008

## L'EMBRYON IN VITRO : QUI OU QUOI ?

8h30 Accueil des participants  
8h45 Ouverture par une visite sur Internet

### ALLOCUTION INTRODUCTIVE

Présentation du cycle de 3 conférences-débats  
Élisabeth DEFLEERS et Pierre JOUANNET

9h00 1ÈRE PARTIE :  
LE CHAMP DES POSSIBLES - le pouvoir  
de procréer avec assistance médicale

1. L'état de la science
  - Quelles pratiques médicales en France ?
  - Quelles pratiques médicales dans le monde ?
  - L'offre Internet : vers un marché procréatif ?  
François THÉPOT
2. Les orientations législatives
  - Des législations étrangères variées et souvent libérales
  - Une législation française prudente dans ses orientations éthiques mais également incertaine dans ses finalités et d'application difficile  
Frédérique DREIFUSS-NETTER
3. La vision de la société  
Jennifer MERCHANT
4. Débat avec la salle  
animé par Catherine PALEY-VINCENT

PAUSE

11h30 2ÈME PARTIE :  
L'EMBRYON SUJET/OBJET DE SOINS  
ET DE RECHERCHES

1. L'embryon sujet : patient d'une médecine de l'embryon ? L'embryon objet : quelles recherches et pour qui ?  
Pierre JOUANNET
2. La qualification juridique de l'embryon : sujet ou objet ?  
Grégoire LOISEAU
3. Le regard et le contrôle de la société sur la recherche et les soins de l'embryon  
Simone BATEMAN
4. Débat avec la salle  
animé par Catherine PALEY-VINCENT

13h30 Fin des travaux

Jeudi 17 avril 2008

## LE FŒTUS DANS TOUS SES ÉTATS : QUEL STATUT ?

8h30 Accueil des participants  
8h45 Ouverture par une visite sur Internet

9h00 1ÈRE PARTIE :  
LE FŒTUS : UN PATIENT ?

1. Les conflits d'intérêts fœto-parental
  - Réduction embryonnaire et fœtale, diagnostic prénatal
  - Soins in utero
  - Refus de césarienne  
Claude SUREAU
2. Statut du fœtus et personnalité juridique
  - Les solutions françaises et étrangères
  - Jurisprudences pénale et civile
  - Droits de l'enfant à naître  
Agnès LOUIS-PECHA
3. Le regard de la société  
Anne FAGOT-LARGEAULT
4. Débat avec la salle  
animé par Catherine PALEY-VINCENT

PAUSE

11h30 2ÈME PARTIE :  
LA MATERNITÉ DE SUBSTITUTION

1. Les solutions médicales dans différents pays  
Paul DEVROEY
2. Le droit français confronté aux solutions étrangères  
Béatrice WEISS-GOUT
3. Quelle demande ? Un point de vue  
Dominique MEHL
4. Débat avec la salle  
animé par Catherine PALEY-VINCENT

13h30 Fin des travaux

Vendredi 16 mai 2008

## L'ENFANT ISSU D'UNE AMP : QUELLE FILIATION ?

8h30 Accueil des participants  
8h45 Ouverture par une visite sur Internet

### 9h00 1ÈRE PARTIE : NOUVEAUX MODES DE PROCRÉATION ET ÉTABLISSEMENT D'UN LIEN DE FILIATION

1. L'accès aux origines : des tests génétiques à la levée de l'anonymat  
Bernard GOLSE
2. La filiation de l'enfant issu d'une AMP : aspects personnels et patrimoniaux  
Brigitte FEUILLET-LE MINTIER
3. Anonymat et fondements des lois de bioéthique  
Carine CAMBY
4. Débat avec la salle  
animé par Catherine PALEY-VINCENT

PAUSE

11h30 2ÈME PARTIE :  
PROCRÉATION MÉDICALISÉE :  
Intervention de l'État et/ou dynamique de  
marché?  
Bilan et perspectives

Synthèse par :

Hervé CHNEIWEISS  
Pierre MURAT  
Alex MAURON

### CLÔTURE DU CYCLE DE CONFÉRENCES

Par Madame Valérie PECRESSE,  
Ministre de la Recherche  
et de l'Enseignement Supérieur.

13h30 Fin des travaux

## CONFÉRENCIERS

**SIMONE BATEMAN**, Sociologue, Directrice de recherches  
au CNRS

**CARINE CAMBY**, Directrice générale de l'Agence de la  
Biomédecine

**HERVÉ CHNEIWEISS**, Directeur de recherches  
au CNRS, rédacteur en chef de Médecine/Sciences

**ÉLISABETH DEFLERS**, Avocat au Barreau de Paris,  
Péchenard et associés, Présidente de l'IDFP

**PAUL DEVROEY**, Directeur du Centre de Médecine  
Reproductive de l'Université Libre de Bruxelles (AZ-VUB)

**FRÉDÉRIQUE DREIFUSS-NETTER**, Professeur de droit  
à l'Université Paris V - René Descartes

**ANNE FAGOT-LARGEAULT**, Professeur au Collège de  
France, membre de l'Académie des sciences

**BRIGITTE FEUILLET-LE MINTIER**, Membre de l'Institut  
Universitaire de France, Professeur de droit à l'Université  
de Rennes I

**BERNARD GOLSE**, Pédopsychiatre,  
chef de service à l'hôpital Necker-Enfants malades,  
Professeur à l'Université Paris V - René Descartes

**PIERRE JOUANNET**, Médecin à l'Hôpital Cochin,  
Professeur à l'Université Paris V - René Descartes

**GREGOIRE LOISEAU**, Professeur de droit  
à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne

**AGNÈS LOUIS-PECHA**, Maître de conférences en droit  
à l'Université de Bretagne Occidentale (Brest)

**DOMINIQUE MEHL**, Sociologue, Directrice de recherches  
au CNRS

**JENNIFER MERCHANT**, Professeur à l'Université  
Paris II - Panthéon Assas

**ALEX MAURON**, Professeur de bioéthique  
à la Faculté de médecine, Université de Genève

**PIERRE MURAT**, Professeur de droit  
à l'Université de Grenoble

**CATHERINE PALEY-VINCENT**, Avocat au Barreau de  
Paris, associé Ginestie Magellan Paley-Vincent

**CLAUDE SUREAU**, Professeur de médecine,  
Membre de l'Académie Nationale de médecine,  
Ancien président de l'Académie

**FRANÇOIS THÉPOT**, Professeur de médecine,  
adjoint au directeur médical et scientifique  
de l'Agence de la Biomédecine

**BÉATRICE WEISS-GOUT**, Avocat au Barreau de Paris,  
BWG associés, Vice-Présidente de l'IDFP

## L'embryon, le fœtus, l'enfant Assistance Médicale à la Procréation (AMP) et lois de bioéthique

*L'embryon, le fœtus et l'enfant sont au cœur des lois de bioéthique, encadrant l'Assistance Médicale à la Procréation, dont la révision est prévue en 2009.*

*L'Institut du droit de la famille et du patrimoine et l'Académie nationale de médecine se sont naturellement associés pour apporter dès à présent au débat leurs expériences respectives et leur réflexion.*

*Ces questions, outre qu'elles doivent faire l'objet d'échanges transdisciplinaire, ne peuvent plus rester l'apanage des seuls spécialistes.*

*C'est pourquoi les participants aux conférences-débats seront largement associés à l'ensemble des discussions.*

*Il s'agit de dépasser les frontières de la médecine et du droit pour permettre justement aux médecins et aux juristes de confronter leurs points de vue à la lumière de la philosophie, des sciences humaines et du débat public.*

*Ce cycle de conférences est organisé au cours de 3 demi-journées avec des interventions croisées de juristes, de médecins et de représentants des sciences humaines qui font référence sur ces sujets.*

*L'ensemble des interventions fera l'objet d'une publication par les éditions ESKA.*

### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM : .....

SOCIETE OU ORGANISME : .....

FONCTION : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : ..... PAYS : .....

TEL : ..... FAX : ..... MAIL : .....

je m'inscris à la session du 17 mars , du 17 avril , du 16 mai

Je souhaite recevoir une convention de formation (4 heures validées par session au titre de la formation professionnelle continue)

### DROITS D'INSCRIPTION

inscription aux trois conférences : 300 Euros TTC (ouvrage inclus)

inscription aux trois conférences (étudiants, avocats et médecins ayant moins de 5 ans d'exercice) : 200 Euros TTC (ouvrage inclus)

inscription à deux conférences : 250 Euros TTC

inscription à une conférence : 150 Euros TTC

### PAIEMENT

Par chèque à l'ordre de : CFEE/EMFO montant : ..... Euros

Par virement\* : Banque 30004 - guichet 00804 - compte 00010140052 - clé 36 - domiciliation BNP Paribas  
Code IBAN : FR76 3000 4008 0400 0101 4005 236

Par carte bancaire :  Visa/CB  Eurocard  Mastercard

Expire le : ... / ... / ... carte numero : .....

Date : ..... Signature:.....

\*Merci de nous envoyer une copie de l'ordre de virement pour en favoriser la bonne imputation

Formation continue : Le centre de formation des éditions ESKA est un organisme de formation enregistré auprès du préfet de la Région Île-de-France (n° d'identification 11575146795-5)

Pour toute information et inscription s'adresser à :

CFEE - Serge KEBABTCHIEFF - Jean-Claude LEFRANC - Serma CIRTEL - Julie TOR

12 Rue du quatre septembre 75002 Paris, Tel : 01 42 86 55 69 / 87 Fax : 01 42 60 45 35- [congres@eska.fr](mailto:congres@eska.fr)